

Historique

La lueur du phare, né de l'implication de parents et de plusieurs intervenants œuvrant en santé mentale, a pris naissance en 1989, à Rawdon. Cette association s'adressait aux parents de personnes souffrant de schizophrénie afin de les aider à améliorer leur qualité de vie et ce, en regard de ce qu'impliquent pour eux la maladie mentale vécue par un membre de leur entourage immédiat. Elle fut incorporée en 1990.

Une (1) coordonnatrice a été engagée en juin 1991 pour la mise sur pied des deux (2) associations de parents soit MRC Les Moulins et MRC de Joliette. Lors d'une rencontre entre ces deux organismes et La lueur du phare de Rawdon, il a été décidé d'unir leurs ressources pour créer une association régionale.

C'est lors de l'assemblée générale annuelle de La lueur du phare tenue à Rawdon, le 8 avril 1992, que naissait La lueur du phare de Lanaudière. L'organisme s'est alors donné une mission régionale et élargissait sa clientèle aux membres de l'entourage de toutes personnes ayant un trouble de santé mentale.

À la coordonnatrice déjà en poste s'ajoute deux employées à l'intervention et une autre au secrétariat. Un bureau permanent fut aménagé au 432, rue Notre-Dame à Joliette où l'installation d'une ligne sans frais a permis à tous les membres de l'entourage de nous rejoindre gratuitement. Plusieurs services furent mis en place pour mieux leur répondre.

L'organisme transporte dans ses bagages plusieurs réalisations :

Des services d'intervention et d'information ont rapidement été mis en place suivi par les conférences et les café-échange. Le service de répit allocations financières fût créé et activé en janvier 1993. La 1ère activité régionale soit le party de Noël fit son apparition.

L'organisme a vu son implication s'étendre dans différents comités et tables en santé mentale de la région et il faut souligner son importante contribution à l'implantation des Services de crise de Lanaudière.

Par la suite apparut la première parution de la publication "Le Mot à Maux", et la tenue le 8 octobre 1994 d'un colloque regroupant des membres de l'entourage et divers partenaires, sous le thème "Ensemble... coopérons". Ce colloque a fait ressortir les besoins des membres de l'entourage et a amené à la création, en 1997, du guide Cap sur le mieux-être, outil indispensable pour tout membre de l'entourage qui doit apprendre à s'organiser dans ce monde inconnu de la maladie mentale.

En 1995 a eu lieu les premiers ateliers de formation ainsi que la cabane à sucre, deuxième activité régionale.

En 2001, l'organisation d'un panel/forum de discussion La place faite, en psychiatrie, aux familles a permis aux membres de l'entourage et aux intervenants de discuter sur l'importance de la famille dans le traitement de la personne atteinte.

En 2003, l'essai de lits de répit R.T.F. (Ressource type familial) pour les membres de l'entourage d'adultes n'a pas donné l'effet escompté, pour différentes raisons ce service n'a pas fonctionné.

La mise sur pied d'un atelier psycho-éducatif sur la schizophrénie en collaboration avec le CHRDL fut un grand succès.

Il est important de souligner qu'en 2005 des subventions pour des camps enfants ont été offertes en répit. De plus, des rencontres visant à permettre à des membres de l'entourage, lors d'une visite à la personne hospitalisée en psychiatrie, de s'entretenir à une intervenante ont été mises sur pied au CHRDL.

Cette idée originale, de par le lieu et le moment du contact avec les membres de l'entourage, a pu voir le jour grâce à une offre de cet établissement. Dans le but d'améliorer le service à sa clientèle, les documents du programme « Répit allocations financières » sont révisés. Les critères d'analyse, les règles reliées au plan de répit individualisé et les règlements relatifs aux remboursements sont revus et allégés.

Quelques nouveaux services ont été ajoutés, soit : la présence d'une intervenante ainsi que la présentation d'un atelier psycho-éducatif sur la schizophrénie au Centre hospitalier Pierre Le Gardeur.

La coordonnatrice annonce son départ après 15 ans d'implication et de dévouement.

En 2007, l'organisme déménage au 676, boul. Manseau. Ce déménagement permis de mettre un terme aux difficultés liées au stationnement et aux longs escaliers ou à l'ascenseur qui nous menaient au troisième étage. C'est donc avec empressement que nous nous sommes installés dans un lieu plus accessible, plus confortable et plus chaleureux.

L'ère informatique a fait son apparue dans nos bureaux en 2008 seulement. En effet, tous les employés sont pourvus d'un ordinateur et ont ainsi accès à Internet. Avec la formation offerte aux employés et l'acquisition de matériel de bureau performant, l'informatisation ajoute aux compétences du personnel dans l'actualisation de leur travail.

Nous avons bénéficié au printemps 2008 d'une belle visibilité lors de la Journée Portes Ouvertes. Suite à cette journée, nous avons connu une augmentation marquante de demandes d'aide d'allocations financières pour les membres de l'entourage d'adultes.

La création d'un nouveau logo tout ensoleillé et d'un slogan plus actuel fait sont apparition en 2009. Tous les partenaires en santé mentale furent invité au dévoilement de ce nouveau logo afin qu'ils puissent facilement nous identifier. On révisé et imprime le guide Cap sur le mieux-être, les différents dépliants et les en-têtes de lettres. La publication « Le mot à maux » profite de cette période de changements pour moderniser son image.

L'an 2009 vit apparaître de nouvelles activités de financement soit la création d'une Campagne de levée de fond annuelle du 2 au 22 mars. Ainsi qu'une représentation spéciale de la troupe de théâtre d'été d'Alcide Parent où les revenus de la vente des billets reviennent à La lueur.

En 2010, débute les démarches pour répondre aux critères de certification exigée de la FFAPAMM. Ce qui amène l'organisme à réfléchir sur sa clientèle et son membership.

Afin d'avoir une plus grande visibilité et d'annoncer plus facilement ses activités, il y eu la création d'un nouveau site internet. Une pancarte extérieure avec le nouveau logo permet au gens de reconnaître plus rapidement notre emplacement.

Lors de l'AGA du 11 juin 2011, La lueur du phare de Lanaudière, afin de mieux répondre aux critères de certification, modifie ses règlements en lien avec sa clientèle. En effet, il a été décidé que nos services seront dorénavant offerts uniquement à la clientèle reconnue par la FFAPAMM soit aux membres de l'entourage d'une personne âgée de 16 ans et plus qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble majeur de santé mentale tel que schizophrénie, psychose, dépression, troubles bipolaire, troubles de personnalité et troubles obsessionnels-compulsifs

De ce fait, La lueur du phare de Lanaudière ne desservira plus du tout les membres de l'entourage d'enfant de moins de 16 ans, ceux-ci seront référés dans d'autres ressources mieux adaptées à leur besoin.

Lors de cette même AGA, il a été décidé de modifier le règlement en lien avec la composition du conseil d'administration. En effet, la composition du conseil d'administration passera de douze (12) à sept (7) postes, soit un (1) membre représentant chaque MRC et un autre représentant la région.

Les catégories de membre ont été modifiées et un coût d'adhésion est maintenant demandé pour toutes les catégories.

Les catégories sont:

- Membre régulier-famille : 5.00 \$ par personne
- Membre régulier-individu : 10.00 \$ par personne
- Membre sympathisant : 15.00 \$ par personne

Au fil du temps, La lueur du phare de Lanaudière a vu ses services se développer et se diversifier. Par contre, d'autres se sont éteints par manque de participation. Le Conseil d'administration de La lueur du phare de Lanaudière est toujours fier et désireux de bonifier et de diversifier les services pour mieux répondre aux besoins de l'entourage. En outre des nouveaux outils.

Tel que;

- Cap sur le mieux-être
- Guide d'informations et d'utilisation de la loi sur la protection de la personne dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui. (L.R.Q., chapitre P-38.001);
- L'automutilation, ce qu'il faut savoir.

C'est en 2015 qu'un nouveau point de service à ouvert à Repentigny.

En effet, nous sommes heureux de souligner la création d'un point de service dans le sud de Lanaudière et de rappeler aux intervenants du sud de la région l'existence d'un organisme venant en aide à tous les membres de l'entourage de personnes vivant avec un trouble de santé mentale. .

Suite à l'étude des statistiques des services offerts dans le sud de Lanaudière, nous avons constaté que 43 % des services donnés depuis 2010 étaient offerts dans les MRC L'Assomption et Les Moulins. En raison du pourcentage élevé que cela représente, le Conseil d'administration a pris la décision d'ouvrir un point de service à Repentigny afin d'améliorer la qualité des services rendus aux familles.

Nous avons remarqué, à l'aide de ces mêmes chiffres, que la plupart des membres de l'entourage ne se déplaçaient pas à Joliette en raison de la distance à parcourir, mais qu'ils nous téléphonaient tout de même afin de recevoir des services. Nous souhaitons que ce nouvel emplacement permette davantage aux membres de profiter des rencontres individuelles vu la proximité.